

COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 8 SEPTEMBRE 2017

La séance a été ouverte par M LE ROUX, Président du CDAS .

Bruno JOIGNAUD nous a informés qu'il a participé à 2 groupes de travail :

- sur l'évaluation des actions locales : il en est ressorti que trop d'enquêtes étaient demandées et qu'elles n'étaient pas toujours très compréhensibles par les agents à cause de l'usage de trop de sigles. Seule une enquête annuelle sera maintenue.

- sur la restauration : ont été abordés le rôle et les moyens des délégués et les outils à développer.

Un 3ème groupe de travail portait sur EPAF et la recherche de nouvelles propositions pour remplir les centres.

Bruno JOIGNAUD nous a également informés de la mise en place d'une téléprocédure pour effectuer les demandes de prêts.

Il nous a ensuite présenté un bilan sur le CESU 6/12 ans dans la Nièvre : sur 72 enfants potentiellement concernés, seulement 6 en ont bénéficié. En effet très peu de structures acceptent ce moyen de paiement (par exemple la mairie de Nevers). Bruno doit essayer de prendre contact avec les plus grosses communes du département pour comprendre ce qui pose problème afin que cette prestation ministérielle puisse bénéficier au plus grand nombre.

Bilan des actions CAL (Crédits d'Action Locales) réalisées depuis le dernier CDAS :

- séjour en Vendée (retraités + actifs) : 48 participants dont 13 nouveaux
- journée Jardin Grand Courtoiseau (retraités) : 48 participants
- journée Paris à la carte (actifs et retraités) : 55 participants, soit 1 bus au lieu des 2 prévus
- journée à Versailles : 53 inscrits et 30 sur liste d'attente (un tirage au sort a été effectué)
- la journée « découverte de l'informatique » proposée aux retraités a réuni 10 personnes.

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 6 décembre prochain.

128 enfants sont concernés en 2017 contre 140 en 2016.

Dans la mesure où la contenance de la salle le permet, il a été décidé d'inviter les retraités à participer à cette journée (nombre de places limité) avec une participation financière minimale.

Actuellement, 2 agents ont rencontré la psychologue en 2017. Peut-être que le fait de ne pouvoir bénéficier que d'une seule consultation gratuite est un frein. Aussi il est envisagé pour l'avenir d'allouer un budget plus important à cette prestation afin de proposer 2 à 3 séances. Ceci serait possible du fait que la prestation CESF (conseil en économie sociale et familiale) n'est plus financée par le CAL.

Un groupe de travail se réunira le 13 octobre 2017 afin de décider des actions qui seront proposées dans le cadre du CAL en 2018.

Si vous avez des suggestions de sorties ou autres actions, n'hésitez pas à nous contacter !

Les représentantes présentes:

ANCELLIN M-France, MARCEL Sylvie, NOWICKA Nadine.